

# AGENTS

Numéro 10. 28 mai 2013

Contact : SUD / Solidaires CG 92  
Hôtel du département, bureau 945  
216 bd Soufflot, 92015 Nanterre cedex  
06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37 et 06 95 70 71 45  
01 47 29 31 36 sudeducation92@gmail.com

Union  
Syndicale  
**Solidaires**

**Le bulletin du syndicat SUD / Solidaires des Agents Techniques des collèges des Hauts-de-Seine.**



**NE BATTONS PAS  
EN RETRAITE !**

## **Déclaration liminaire des syndicats SUD et FO de l'Académie de Versailles à l'occasion de la commission administrative paritaire académique du corps des agents techniques en détachement de longue durée de l'Académie de Versailles - séance du 3 juin.**

Une soixantaine d'établissements de l'académie de Versailles n'ont pas renvoyé les formulaires d'évaluation des agents techniques malgré les relances faites par vos services. L'avancement de beaucoup d'agents se trouve ainsi bloquée. Certains ont pourtant une trentaine d'année d'ancienneté ! Nous trouvons cela déplorable et inacceptable.

Nous demandons que Monsieur le Recteur prenne les dispositions afin de faire respecter les règles de la fonction publique. Nous demandons que l'avis des chefs d'établissement ne soit pas pris en compte dans l'avancement puisque de toute façon beaucoup ne le donnent pas.

L'avancement ne doit dépendre que de l'ancienneté et pas de l'avis du chef d'établissement ou d'une fonction d'encadrement. Les syndicats SUD et FO revendiquent que tous les agents aient la même évolution de carrière, celle-ci devant être la plus favorable possible et indépendante de leur hiérarchie directe.

### **Retraite et progrès social**

Le progrès social a permis d'abolir les plus violentes exploitations des travailleurs, puis de leur permettre de travailler de moins en moins sur l'ensemble de leur vie. Chaque acquis a nécessité d'imposer un rapport de force pour l'obtenir. Aujourd'hui, rien ne justifie de revenir en arrière, d'imposer de travailler plus longtemps : ni l'augmentation de l'espérance de vie qui existe depuis plus de 2 siècles, ni le nombre plus important de retraité-es qui n'est que passager et que l'économie peut prendre en charge comme elle l'a fait dans le passé. Reculer l'âge du droit au départ en retraite serait une régression sociale inacceptable.

### **Bruits de couloir : NBI**

Nous avons appris que des personnes ne reçoivent pas la NBI à laquelle ils ont droit. Si vous êtes dans ce cas n'hésitez pas à nous contacter.

### **Réorganisation des services au conseil général : le CTP**

Au CTP du 4 avril sur la réorganisation du Conseil Général des Hauts-de-Seine, le Président du CTP a dénoncé le manque de concertation sur ce thème. Il a voté contre ce projet, avec les syndicats. Les membres de l'administration se sont abstenus. Le vice président en charge du personnel a du coup sauté. Ce projet passe en force.

**Pour le syndicat SUD, qui fait parti de l'Union Syndicale Solidaires, la vraie démocratie c'est la lutte et l'auto-organisation des travailleurs.euses.**

# RETRAITES : NO AUSTERITY FOR PAPPY & MAMMY



**LE BULLETIN C'EST VOUS !**

Envoyez-nous des informations sur vos conditions de travail, vos problèmes, vos joies de manière à ce que cette feuille serve de liaison entre les agents des collègues pour être tous ensemble Unis et Solidaires ! Vous pouvez nous laisser un message sur le **06 82 29 35 17, 06 78 24 52 37 et 06 95 70 71 45** ou nous envoyer un mail à cette adresse électronique : [sudeducation92@gmail.com](mailto:sudeducation92@gmail.com)

**Les agents parlent aux agents** : «On veut pouvoir muter de manière claire et transparente et pas que ce soit à la tête du client. Ça vaut pour notre mobilité et pour nos missions (accueil etc.)».

## BULLETIN D'ADHESION POUR LES ATTEE DU CG 92

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Tél : ..... Email : .....

Etablissement : .....

J'autorise SUD Education 92 à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78 (informatique et liberté). Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions d'accès en m'adressant à SUD Education 92.

Date :

Signature :

**COTISATION ANNUELLE (année scolaire pour les ATTEE) : 31 euros pour un agent titulaire, 13 euros pour les non titulaires**

Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion accompagné de vos chèques à l'ordre de SUD Education à : Sud Education 92, 30 bis rue des boulets 75011 Paris.  
Contactez nous : Sud CG 92 : 01 47 29 31 36 ou Sud Education 92 : 01 43 70 56 87